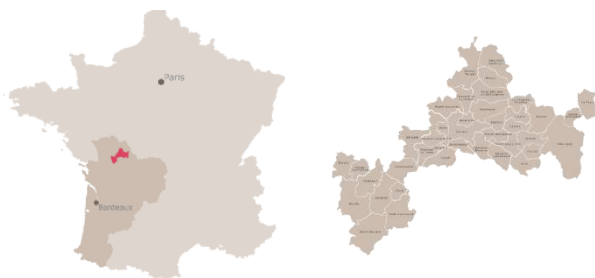


## GRAND POITIERS Communauté urbaine

## PAT DE GRAND POITIERS COMMUNAUTE URBAINE



### La dynamique de l'écosystème rural-urbain.

Grand Poitiers Communauté Urbaine, Vienne (86)

**Partenaires** DRAAF Nouvelle-Aquitaine, DREAL Nouvelle-Aquitaine, ADEME, CGET, ARS Nouvelle-Aquitaine, Région Nouvelle-Aquitaine, Chambre d'Agriculture de la Vienne, InPACT Nouvelle-Aquitaine, ...

**Aire d'influence** Intercommunalité

**Date de lancement** juin 2017

#### ETP mobilisés

- Un animateur de la démarche (50% d'un ETP).
  - Une animatrice du programme LEADER (20% d'un ETP).
  - Une gestionnaire du programme LEADER (3% d'un ETP).
  - Une personne sur la veille et l'ingénierie financière (3% d'un ETP).
- + L'ingénierie des services sectoriels mobilisés dans la co-animation de la démarche.

#### Thématiques abordées au sein du projet

- La préservation du foncier agricole et le développement de pratiques agricoles respectueuses de la qualité de la ressource en eau potable indispensable à l'alimentation.
- L'aide à la structuration de filières alimentaires de proximité et l'accompagnement aux changements de pratiques agricoles.
- La restauration collective comme levier prioritaire d'action via la commande publique.
- La lutte contre la précarité alimentaire en lien avec la lutte contre le gaspillage alimentaire, nutrition et santé, cohésion sociale et solidarité.

Toutes les thématiques sont abordées en phase de diagnostic.

## Résumé

La préservation de la qualité de la ressource en eau potable est indispensable à l'alimentation. Depuis 25 ans, les politiques redoublent de mesures incitatives ou coercitives destinées à juguler les pollutions d'origine agricole, pourtant les améliorations constatées sur le terrain sont très lentes. Il ne semble possible de réduire significativement l'usage des intrants qu'en agissant sur l'ensemble du système de culture. De tels changements de pratiques doivent être accompagnés pour lever les freins à la généralisation de pratiques économes en intrants. Le revenu des exploitants agricoles doit être maintenu et sécurisé. Relocaliser l'alimentation et développer des circuits alimentaires de proximité apparaît comme l'un des moyens de créer de la valeur ajoutée au bénéfice des agriculteurs, tout en répondant à une demande sociétale croissante sur la qualité des produits, la connaissance des producteurs et des méthodes de production.

Le Contrat territorial du bassin d'alimentation du captage de Fleury (60% de l'approvisionnement en eau potable de Grand Poitiers) prévoit que soit constitué un groupe de travail avec des agriculteurs de l'ensemble des Aires d'Alimentation de Captage (AAC), en lien avec le Projet Alimentaire Territorial (PAT), afin de réfléchir à la mise en place de filières alimentaires locales favorables à la qualité de la ressource en eau. Plus largement, à l'heure de la lutte contre le réchauffement climatique et de la réduction des Gaz à Effet de Serre (GES), la relocalisation de l'alimentation doit également contribuer à limiter les impacts environnementaux de l'ensemble de la chaîne alimentaire.

Pour « manger local » et « manger mieux », l'offre de produits locaux et sous signes de qualité, dont les produits issus de l'agriculture biologique, doit se développer et se structurer sur le territoire (production, transformation, logistique, distribution, commercialisation). Par un engagement financier des acheteurs publics auprès de producteurs et de transformateurs locaux, la restauration collective est l'un des leviers d'une politique publique en faveur d'une agriculture nourricière relocalisée et d'une alimentation « saine, durable et accessible à tous ».

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) de Grand Poitiers Communauté urbaine est également un projet social qui entend conforter l'insertion par l'activité économique, la lutte contre la précarité alimentaire en lien avec la lutte contre le gaspillage alimentaire, et la santé en lien avec la nutrition. À cet égard, le territoire de Grand Poitiers bénéficie déjà d'un réseau exceptionnellement dense de 70 points d'accès à l'aide alimentaire, de 14 épiceries sociales et solidaires, de 5 restaurants d'insertion et de plusieurs jardins d'insertion.

**Sources de financement** Programme National pour l'Alimentation (PNA) : lauréat de l'appel à projets 2018-2019. Région Nouvelle-Aquitaine. Europe (programme Leader Prox6vallées).

## Contact

Fabrice BONNIFAIT, Directeur du Développement Rural  
06 02 16 61 86  
[fabrice.bonnifait@grandpoitiers.fr](mailto:fabrice.bonnifait@grandpoitiers.fr)  
<https://www.grandpoitiers.fr>